

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro
Candidat :

N° d'inscription :

Né(e)
le :



Cadre réservé aux candidats pour le choix du sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Le candidat choisit une combinaison de trois sujets parmi les treize possibilités suivantes :

Choix du candidat Repentir

- | | | | |
|--|--------------------------|-------|--------------------------|
| 1. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Arts | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 2. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Allemand | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 3. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Anglais | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 4. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Espagnol | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 5. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Italien | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 6. Sciences et technologie / Arts / Allemand | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 7. Sciences et technologie / Arts / Anglais | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 8. Sciences et technologie / Arts / Espagnol | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 9. Sciences et technologie / Arts / Italien | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 10. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Allemand | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 11. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Anglais | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 12. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Espagnol | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| 13. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Italien | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |



0 5 3 3 7

LXT ADO 3

Seconde épreuve d'admissibilité

Fiche de choix de sujet

Obligatoire

Mode opératoire

1. Renseigner vos informations d'identité dans les champs prévus à cet effet
2. Cocher la case correspondante aux trois domaines que vous avez choisis
3. Insérer votre copie à l'intérieur de la présente fiche et la remettre au surveillant à l'issue de l'épreuve

A

Consigne de remplissage

- **Cocher une seule case parmi les treize combinaisons offertes.**

- Remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** - Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.

Choix du candidat Repentir

- | | | | | | |
|---|---|--|--|---|-------------------------------------|
| • Cocher la case : <input checked="" type="checkbox"/> | → | comb. 1 ... <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Pour MODIFIER votre choix , | comb. 1 ... <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ne pas entourer la case : <input type="checkbox"/> | | comb. 2 ... <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | ne raturez pas, mais indiquez seulement | comb. 2 ... <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | comb. 3 ... <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | votre nouveau choix sur la 2ème colonne → | comb. 3 ... <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

- Remplir soigneusement la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la fiche et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

SESSION 2026



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

(BAC + 3)

Concours externe et Concours externes spéciaux

Seconde épreuve d'admissibilité

L'épreuve porte sur les domaines d'enseignement de l'école primaire suivants : histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et langue vivante. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion dans ces différents domaines.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

En histoire-géographie et enseignement moral et civique, les questions permettent une évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma ou une frise chronologique. Les questions sont de nature variée dans leur formulation et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de nature diverse.

En sciences et technologie, le candidat devra répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions pourront s'appuyer sur un ensemble de documents, de nature diverse, et de données à exploiter. Elles viseront à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

En arts, l'épreuve porte sur les trois enseignements artistiques obligatoires à l'école élémentaire ; arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements. A partir de documents de nature diverse, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

La partie langue vivante de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). A partir de documents de nature diverse, ancrés dans la culture de l'aire linguistique concernée, des questions de compréhension sont posées et le candidat est invité à construire un texte de 120 mots environ.

Langues : allemand, anglais, espagnol, italien au choix du candidat. Si le candidat choisit le domaine langue vivante étrangère, il choisit une langue vivante parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien.

Durée : 4 heures

Veillez compléter la feuille de choix jointe au présent sujet et vous y conformer durant l'épreuve.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'épreuve est notée sur 20 points. Chacun des trois domaines choisis compte pour un tiers de la note.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P

SESSION 2026

Seconde épreuve d'admissibilité **Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

En histoire-géographie et enseignement moral et civique, les questions permettent une évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma, ou une frise chronologique. Les questions sont de nature variée dans leur formulation, et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de nature diverse.

Domaine 1 – Histoire-géographie et enseignement moral et civique

3.1 Géographie (5 points)

Indiquez les critères qui distinguent un espace rural d'un espace urbain.

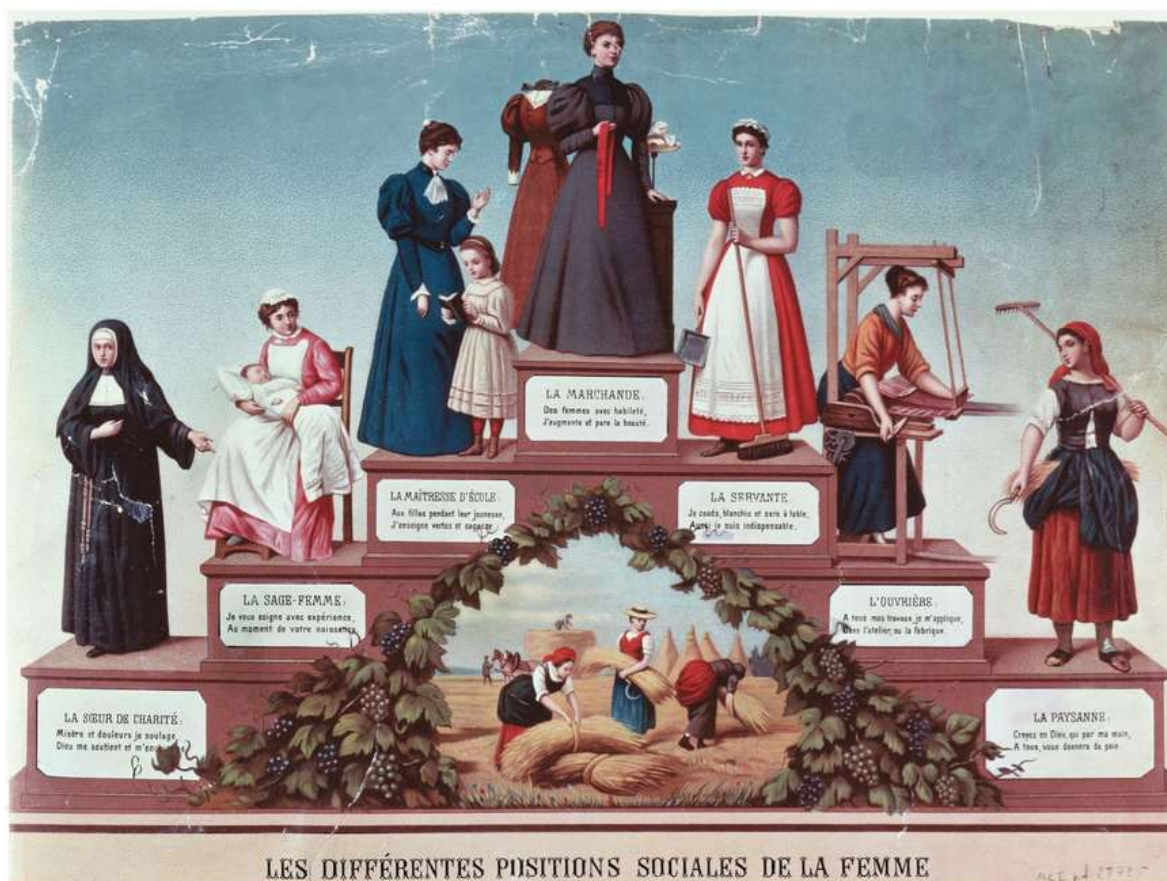
3.2 Enseignement moral et civique (5 points)

Expliquez pourquoi développer une aptitude à l'empathie permet de mieux vivre ensemble.

3.3 Histoire (10 points)

- Indiquez les principales caractéristiques de l'industrialisation de la France au XIX^e siècle.
- Expliquez ce que les documents nous apprennent sur l'évolution de la condition féminine

Document 1: les différentes positions sociales de la femme, chromolithographie par B. Breitweiser, 1890



Source : musée national de l'éducation, Rouen,
<https://www.munae.fr/collections-en-ligne/fr/museum/mne?q=les+diff%C3%A9rentes+positions+sociales+de+la+femme>, consulté le 21/11/2025

Document 2: le témoignage d'une ouvrière

Je suis entrée comme apprentie chez MM. Durand frères, au Péage-de-Vizille, au commencement de 1883. J'avais alors douze ans. Il y avait, à cette époque, dans l'usine, environ 800 tisseuses. On y travaillait 12 heures, et quelquefois 13 et 14 heures par jour; les métiers battaient 80 coups à la minute; les ouvrières étaient alors rares qui avaient à conduire deux métiers, et à peine si quelques-unes faisaient rouler trois métiers, à deux. On arrivait à gagner de 130 à 150 francs par mois; et avec cela, un bon travail et de la très bonne matière: ce n'était pas comme aujourd'hui, où on fabrique de la soie artificielle avec du mûrier auquel on fait subir une préparation spéciale [...] Quelques années plus tard, au début de 1888, je vins travailler à Vizille, à la maison Duplan. Là, on gagnait un peu plus parce que le matériel y était perfectionné. Les métiers battaient 120 coups à la minute et les patrons soyeux engageaient le plus possible leurs ouvrières à conduire deux métiers à la fois. Cela s'accrut lorsqu'arriva la grande mode de la mousseline. Il en résulta un commencement de baisse des salaires, mais comme il n'y avait aucune organisation, personne n'osa protester. Dès lors, chaque année apporta de nouvelles modifications mécaniques, de nouveaux métiers, de nouvelles transformations; et avec chaque perfectionnement du matériel, c'était une nouvelle diminution des salaires. [...]

Une réunion eut lieu le 9 mars 1905, où les ouvrières, à l'unanimité moins deux voix, décidèrent la grève [...] Dès qu'il fut rentré, le patron fit appeler la délégation et nous raconta un tas d'histoires, dont nous ne crûmes pas un mot. Il avait préparé un papier pour la circonstance, où il avait inscrit ses nouveaux prix: les articles mousseline dits 120 dents, qui nous étions précédemment payés 0,14 F. ne devaient plus nous être réglés que 0,007 F. et on ne pouvait en tisser plus de 20 mètres par jour; un autre article, payé 0,10 F. était abaissé à 0,05 F. [...] On pense quelle fut notre réponse. Nous acceptâmes la guerre à outrance. Quelques jours après, le juge de paix offrit son arbitrage, mais le patron ne répondit pas : il était retourné à Cannes. Au bout d'un mois de cette résistance improvisée, nous dûmes faire appel à des camarades du dehors. Nous organisâmes des soupes communistes, que tous nos amis de Grenoble et de Lyon trouvèrent fort bien. Les secours matériels et moraux ne nous firent pas défaut. [...] Nous étions 200 grévistes femmes [...] Après le troisième mois, les pourparlers recommencèrent, le patron nous fit appeler de nouveau à la mairie et nous soumit de nouveaux tarifs: nous les refusâmes. Il espérait que, la misère nous ayant brisées, nous pourrions plus facilement capituler. Mais cette fois encore, nous résistâmes [...] Alors, en désespoir de cause, le patron envoya la femme de son chauffeur et celle de son comptable racoler les ouvrières à domicile: dix-neuf se laissèrent séduire. Ces quelques renégates décidèrent du sort de la grève, qui finit rapidement.

Source: Lucie Baud dans *Le Mouvement socialiste*, juin 1908